



Tunisie : Pour une meilleure protection des droits humains dans la nouvelle Constitution

Tunis, le 24 juillet 2013

Il s'agit de
 rendre possible
 la transition

de l'ancien régime

Alors que
 la nouvelle
 constitution est
 en cours de
 discussion
 au sein de
 l'Assemblée
 nationale
 (AN), il est
 essentiel
 de garantir
 la

transparence

de

la

protection
 des droits

de

la

h<cl>p
p a d h L
p nosse kschCb
kijtsch

'Akú g

ahí sp tna

h h a h

hsp

Ih cshg
Cb , dshp h h h
h e p h h p d l
h h h h h h h h h h
h

sh h

hsk

hsh h h h

hsh h h h W04 Wp h B (h) m2 (e2 (s-1) 2 (h-2 (s-0) 2 (p-4 (j-6 (i-6 (s-15 (h-6 ()-6 (j-1) 6 (-2) h

Pour plus de détails sur les recommandations ci-dessus, veuillez consulter :

L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information, 2013, «L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information»
<http://www.cai.gc.ca/005/2013/f70808b9a8-84778d800052013fm> 2Ba -43b

L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information, 2012, «L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information»
<http://www.cai.gc.ca/005/2012/f70808b9a8-84778d800052012fm> -fi -p -061213-fj

L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information, 2013, «L'Annuaire de la Commission de l'Accès à l'Information»
<http://www.cai.gc.ca/005/2013/05/13/a84778d800052013fm> -b -p -d -b -fi -e

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

ALBw Airy (+216 27 666 383) o airy@lm

AsTh : L (+216 71 353 417 ou +216 98 911 226) o as@lm

HrBV Arch i (+216 24 485 324) o hr@lm

CtCa : M (+216 50 666 649) o ct@lm